



Projet d'aménagement
cyclable entre le bourg de
Mortain,
la zone d'activités
TERACTIVE et les voies
vertes EV4 et V40



Webinaire appel à projet
Fond de Mobilités Actives
(FMA) –
3 Mars 2023



Projet d'aménagement cyclable reliant le bourg de Mortain, la zone d'activités TERACTION et les voies vertes EV4 et V40

Les origines du projet

⇒ La commune nouvelle de **Mortain-Bocage**

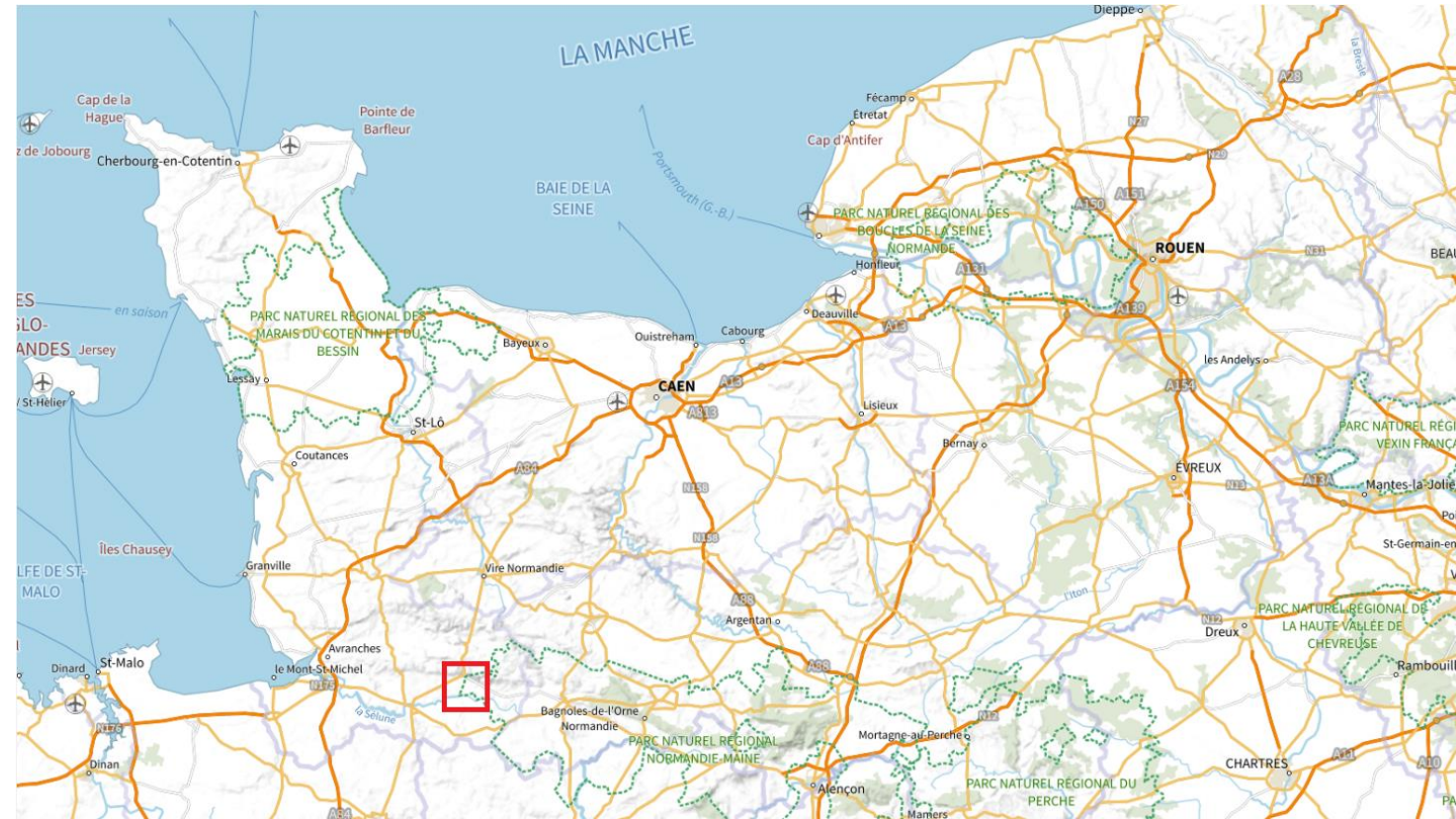
⇒ Créée en 2017 par la fusion de 5 communes : Mortain, Saint Jean du Corail, Bion, Notre Dame du Touchet et Villechien

⇒ Sud Manche, au sein de la **communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie (CAMSNN)** => 95 communes

⇒ 3 381 habitants sur un territoire de 6 263 hectares

⇒ Commune principale (Mortain) regroupant différents services et commerces, lycée, collèges, associations et Notre Dame du Touchet avec quelques services et école

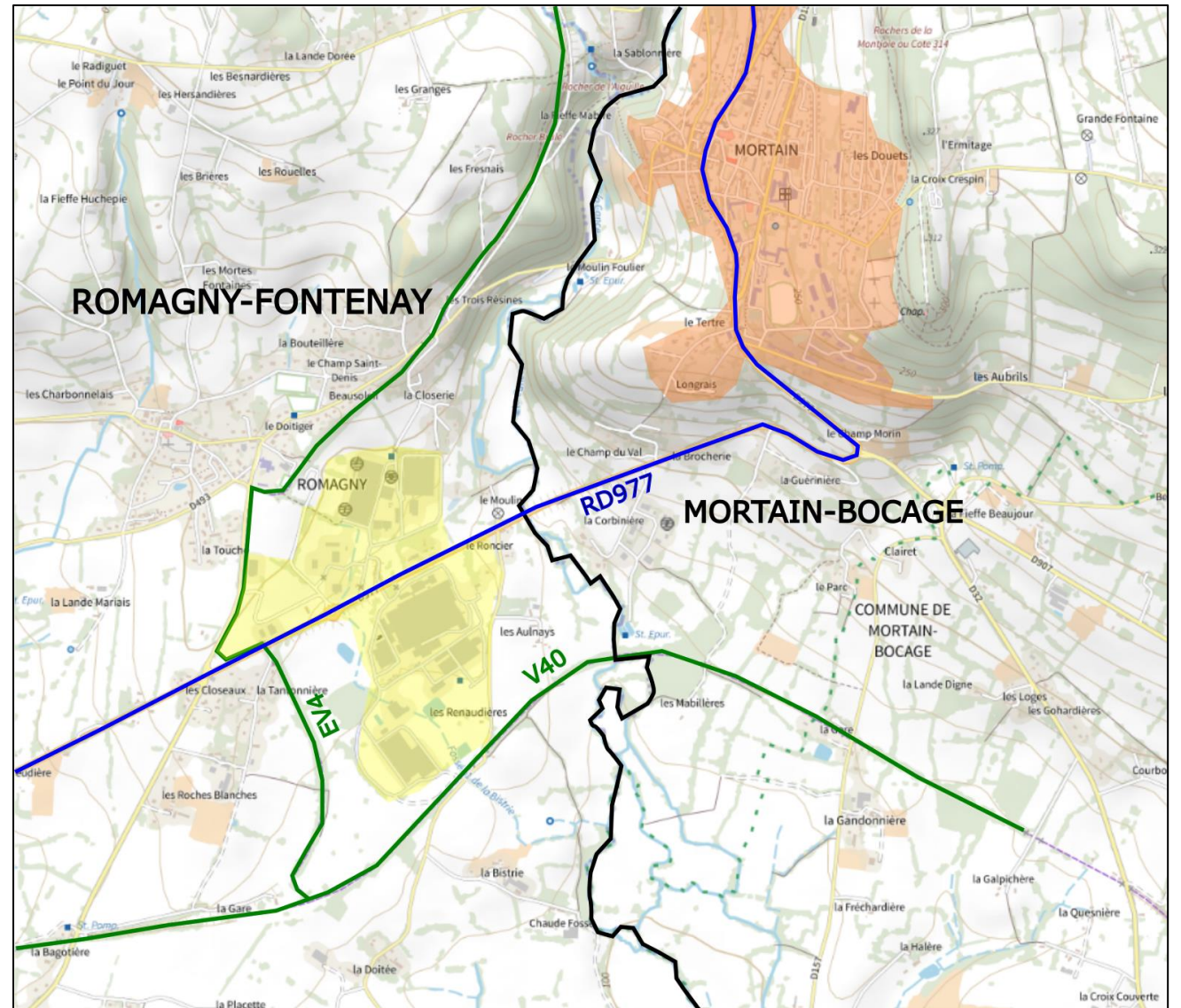
⇒ Commune Petites Villes de Demain avec 8 autres communes de la CAMSMN



Projet d'aménagement cyclable reliant le bourg de Mortain, la zone d'activités TERACTION et les voies vertes EV4 et V40

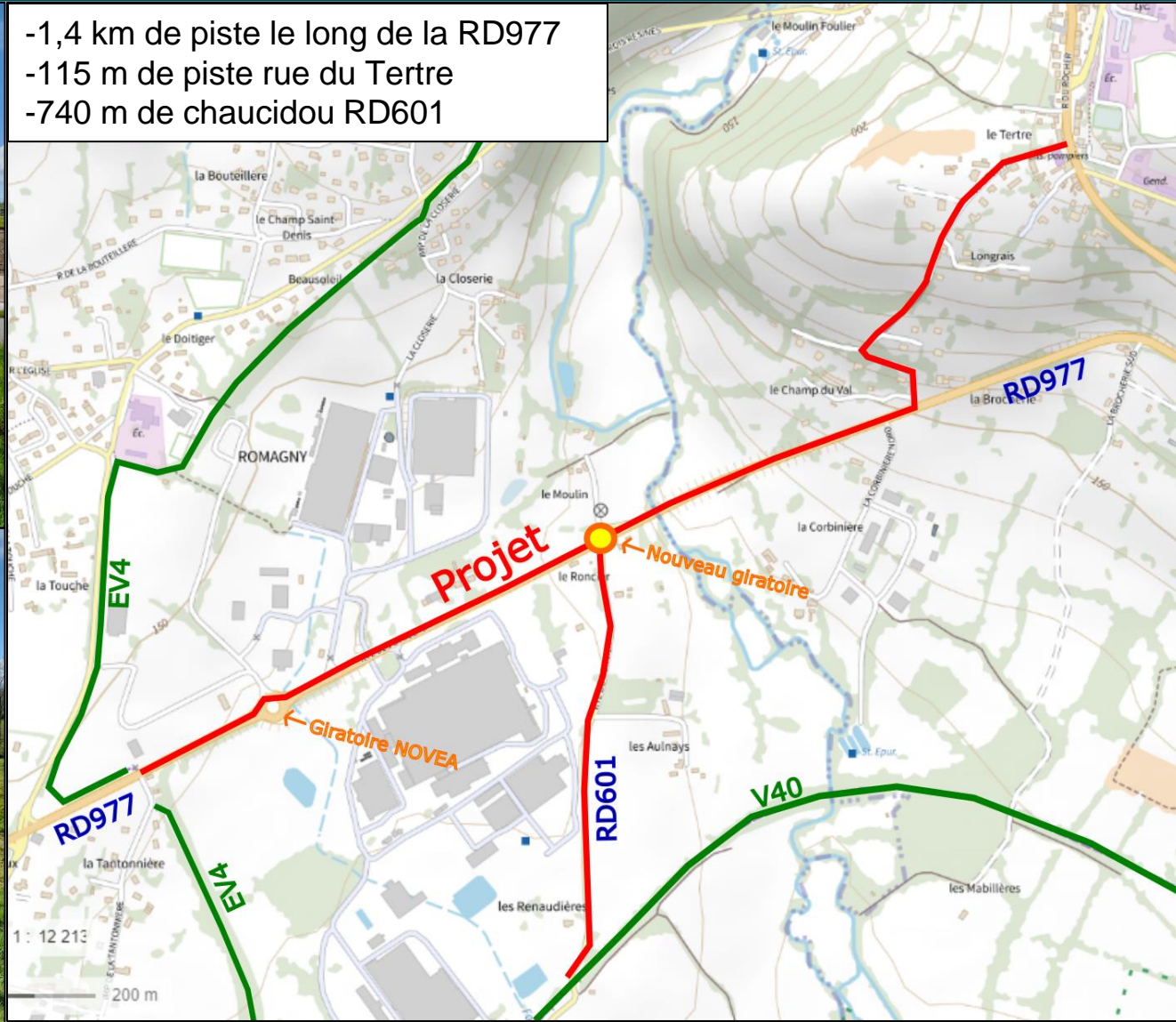
Les origines du projet

- ⇒ Elaboration du projet de territoire durable et étude de revitalisation du bourg-centre et des bourgs historiques
- ⇒ 2017-2022
- ⇒ Diagnostic mobilités :
 - Comment relier la zone d'emplois (ACOME => 1^{ère} SCOP de France) au bourg de Mortain ? Prolongement vers les voies vertes EV4 et V40.
 - Faire le lien avec la politique autour du vélos de la commune (équipements vélos, VAE, ...).
 - Politique cyclable à l'échelle communautaire : Plusieurs initiatives (Plan Global de Déplacements en 2017 puis plan de mobilités simplifié en 2022)
- ⇒ Les problématiques :
 - Pentes importantes (15/20 % au maximum)
 - La maîtrise foncière
 - Travaux de réaménagement du site industriel (pilote par l'Etat, le Département et la CAMSMN)



Projet d'aménagement cyclable reliant le bourg de Mortain, la zone d'activités TERACTION et les voies vertes EV4 et V40

- 1,4 km de piste le long de la RD977
- 115 m de piste rue du Tertre
- 740 m de chaucidou RD601



Projet d'aménagement cyclable reliant le bourg de Mortain, la zone d'activités TERACTION et les voies vertes EV4 et V40

Le portage du projet :

La commune de Mortain-Bocage a décidé de porter seule le projet (investissement)

⇒ Recrutement d'une maîtrise d'œuvre : groupement ABEIL/PODER/A PROPOS PAYSAGE => courant 2021

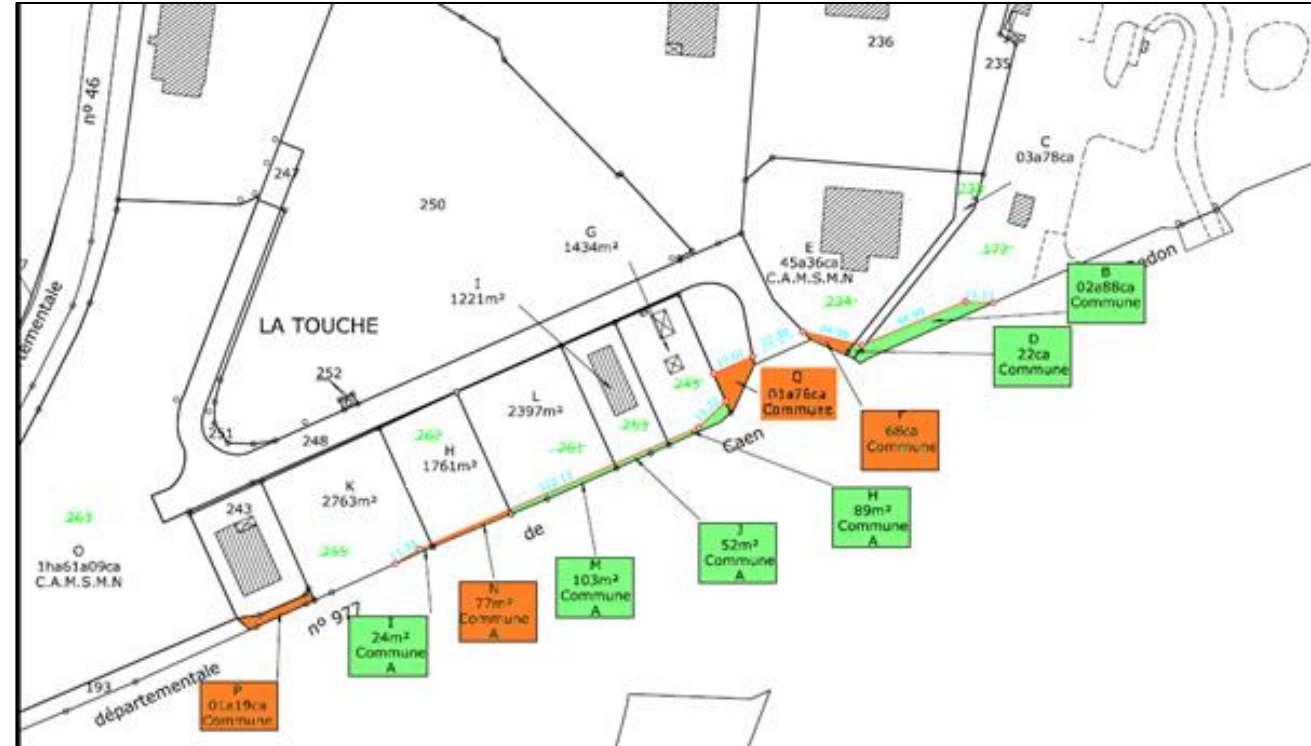
Le foncier

⇒ 2/3 du projet en partie sur l'emprise publique du Département
⇒ Achat de foncier (propriétaires privés et collectivités)

La concertation

De nombreux partenaires associés :

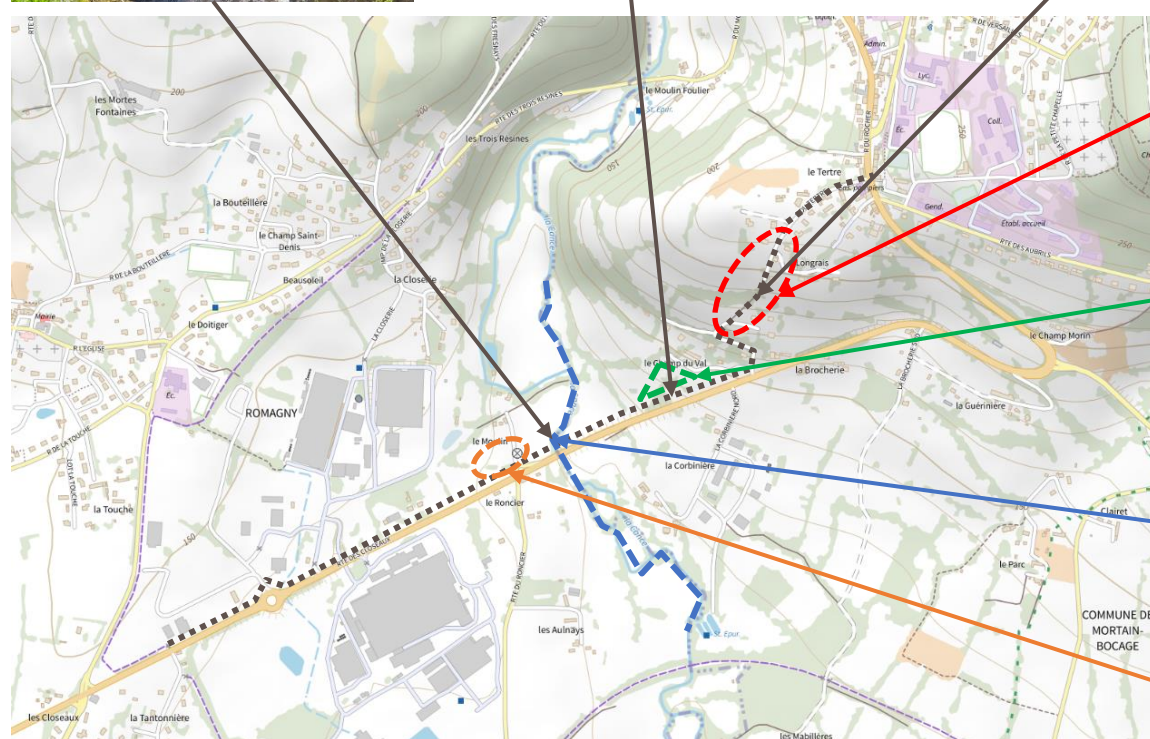
- CD50 : pour les aspects foncier, financier (Contrat de Pôles de Services), réglementation, ouvrages d'art
- Etat (DREAL, DDTM, préfecture) : accompagnement à la mise en œuvre, aspect financier
- CAMSMN : aspect foncier, avis services mobilités et rivières



Projet d'aménagement cyclable reliant le bourg de Mortain, la zone d'activités TERAACTIVE et les voies vertes EV4 et V40

Volet techniques du projet : Spécificités du site

- L'itinéraire se situe en bord de route départementale (RD977) => sécurisation aux intersections ;
- De nombreux talus et fossés ;



Pentes de l'ordre de 20%

Habitation individuelle
=> Impossibilité de rachat de foncier / Proximité immédiate avec la route départementale

Traversée du cours d'eau de La Cance => Création d'une passerelle

Zone humide

Dimensionnement de l'aménagement :

Voie verte en enrobé sur une largeur constante de 3ml conformes aux contraintes suivantes :

- Confort de roulement ;
- Durabilité ;
- Coût de mise en œuvre et d'exploitation.

Mode de déplacement	à vélo	en roller	jogging	à pied	TOTAL
Revêtement					
Un revêtement en enrobé est indispensable	82%	98%	67%	67%	84%
Un stabilisé compacté est acceptable	12%	2%	25%	25%	11%
Un stabilisé compacté est préférable	6%	0%	8%	8%	5%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

Préférence pour le revêtement en fonction du mode de déplacement

Confort de roulement

(source : France Nature et Environnement)

=> L'enrobé : 5 à 10x plus de fréquentation.

Durabilité et coûts

(source : Vélo & territoires)

=> L'enrobé présente une durée de vie de 30ans ainsi qu'un entretien réduit.

Inconvénient sur son imperméabilité et la proximité avec les arbres.

Tableau de synthèse

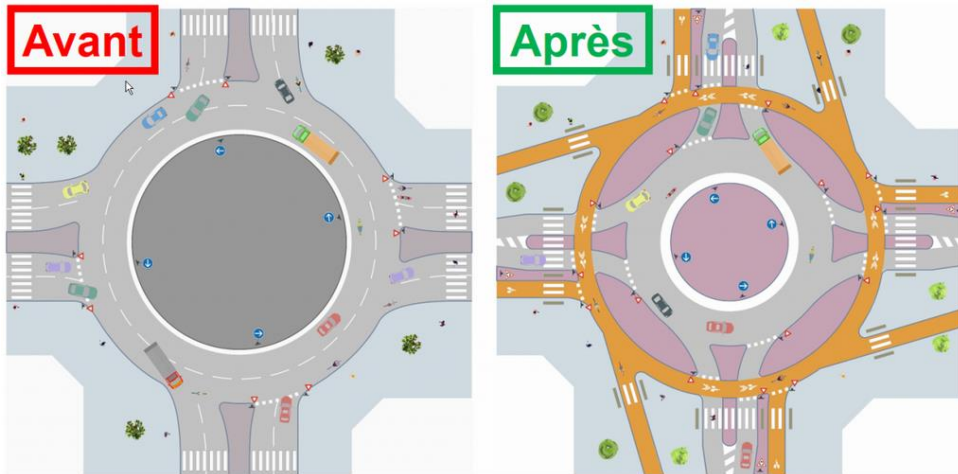
	Sables stabilisés	Stabilisés renforcés	Enduits superficiels	Béton hydraulique	Béton bitumineux (enrobés)	Enrobés à froid	Enrobé à liant de synthèse ou organominéral
	Inondations	•	••	•••	•••	•••	•••
	Racines	••	••	•	••	•	•
	Empreinte carbone et pollution de l'air	•	•	••	••	•••	variable
	Intégration visuelle	•••	•••	•	••	• (•• si décoloré)	• ou •• (si liant clair)
	Durée de vie	•	••	••	•••	••	variable
	Coût (investissement et fonctionnement)	€€	€€	€	€€	€	€€€
	Confort pour les cyclistes / sécurité	•	••	••• (confort) • (sécurité)	•••	•••	•••

• | •• | ••• : du moins favorable au plus favorable

€ | €€ | €€€ : du moins cher au plus cher

Traversée de giratoire : exemple intersection RD 977 et RD 601

Recommandation CEREMA => giratoire à la hollandaise (ou giratoire à ilots intra-annulaires)



Recommandation CEREMA => giratoire à la hollandaise (ou giratoire à ilots intra-annulaires)

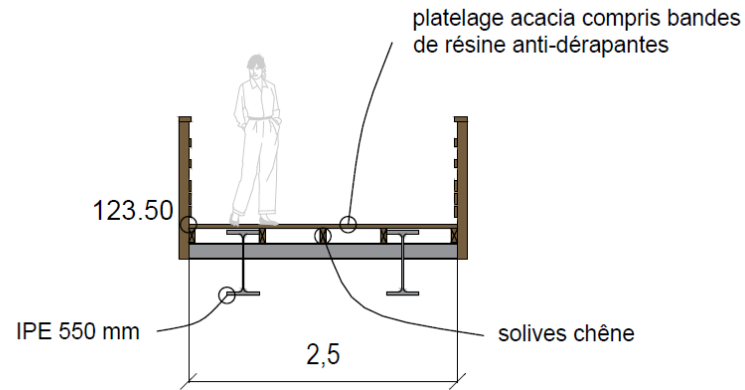


Mise en œuvre d'un giratoire à la hollandaise avec les caractéristiques suivantes :

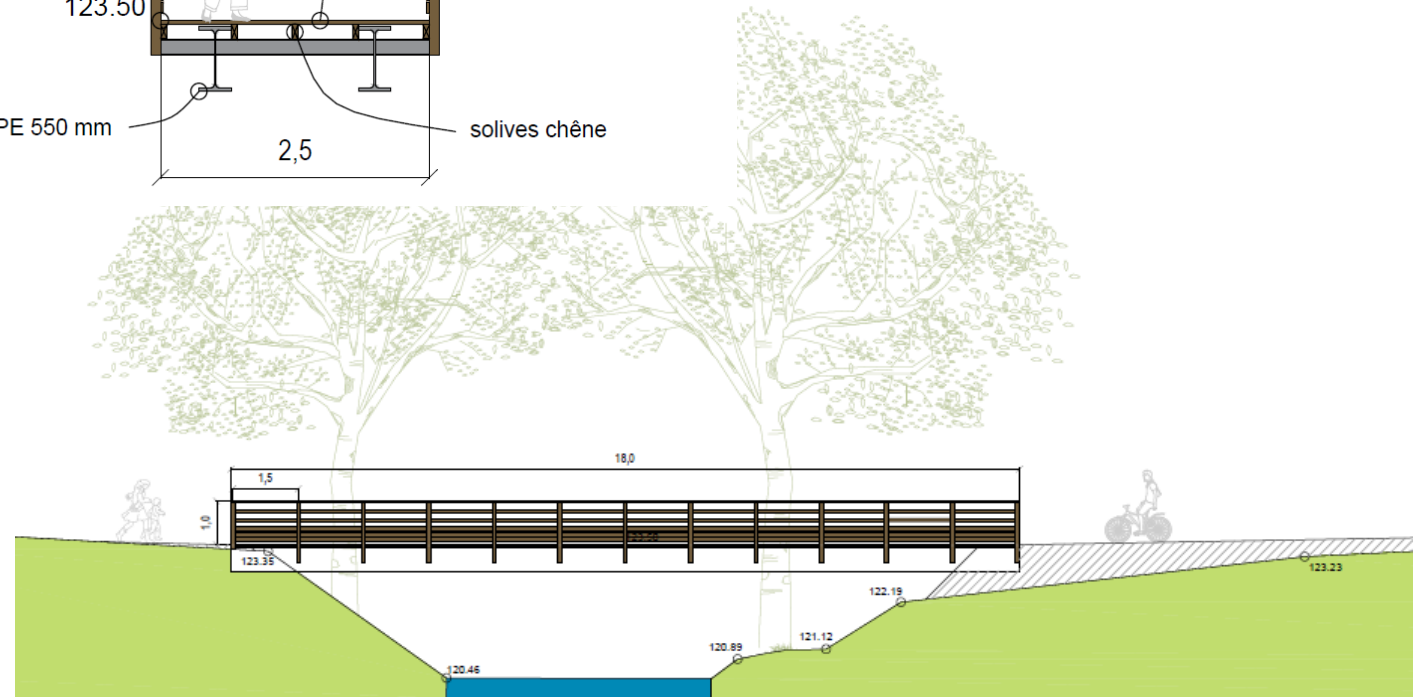
- Recule de la voie verte par rapport à l'axe de 5m ;
- Traversée non prioritaire voie verte à la demande du département ;
- Raccordement au Sud sur un aménagement en chaucidou ;
- Décalage de la voie verte au Nord-Ouest à proximité de la zone humide ;

Passerelle mixte bois métal :

- Longueur de 18m ;
- Largeur utile de 2,50m* ;
- Structure métallique => durée de vie de 50 ans ;
- Platelage & garde corps en acacia naturellement imputrescible (classe 4) => durée de vie 25 ans ;



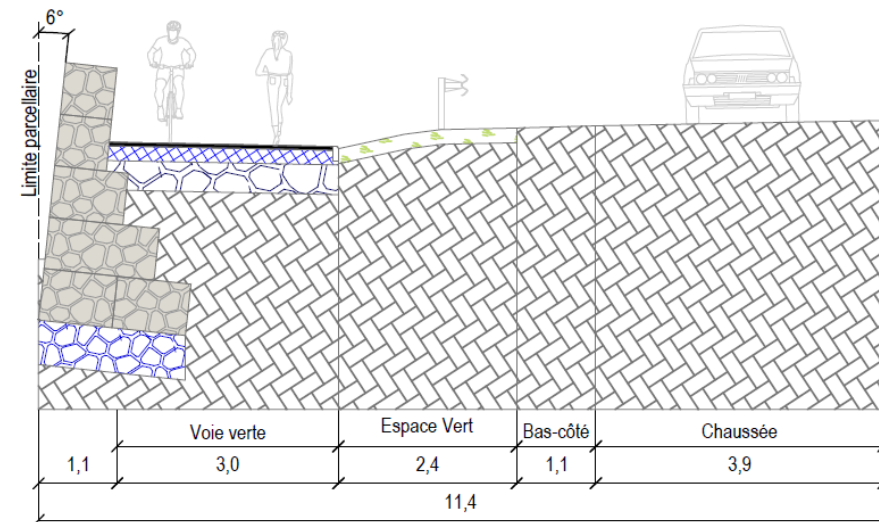
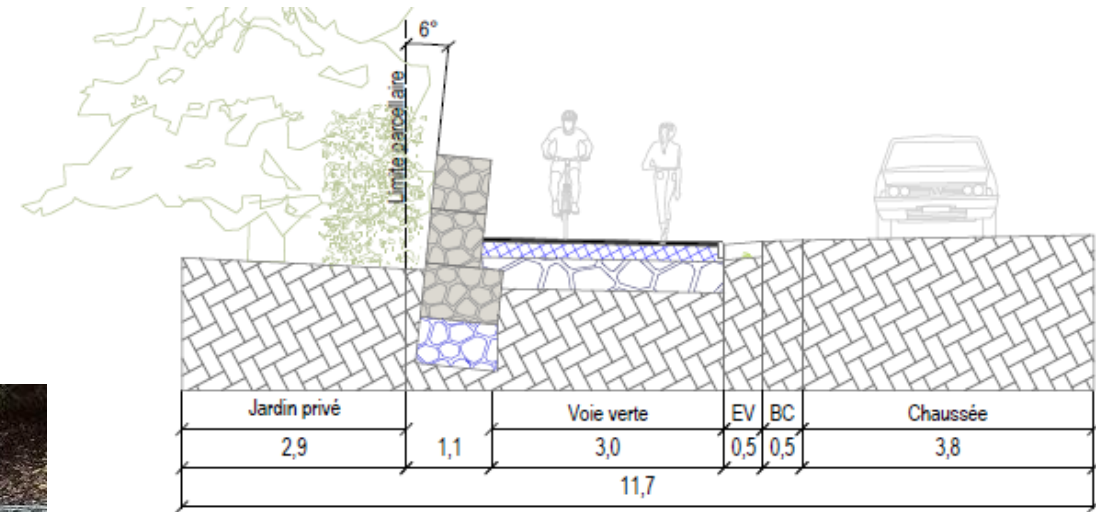
Déclaration Loi sur l'Eau/Porter à Connaissance relatif aux articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement



* Largeur recommandée de 3m avec une possibilité de descendre à 2,50m dans le cas d'une faible fréquentation et d'une longueur de passerelle < 20m (Fiche n°4 CERTU).

Mur de soutènement en gabion :

- Gabion en grillage double torsion => plus souple et adapté au terrain argileux ;
- Hauteur maximale de 3,50m ;
- Linéaire de 100ml.



Volet administratif

Convention autorisant la réalisation du projet (CD50) => transfert de l'ensemble des propriétés après travaux

Convention pour l'exploitation, la gestion et l'entretien de l'équipement : tripartite (CD50, Mortain-Bocage et Romagny Fontenay)

Partie financière

Appel à projets FMA 2020 : réponse 12 Mars 2021 (accord)

Accompagnement technique de la DREAL

Coût total du projet : 790 368 € (dont 707 840 € de travaux)

Subventions : Etat (Fond de Mobilités Actives) => 173 909 €

Conseil Départemental (CPS) => 271 975 € (marge jusqu'à 314 793 €)

Etat (DETR) : estimée => 173 909 €

Calendrier

DCE en cours de finalisation

Lancement des travaux prévus mi-mai 2023

Fin du projet : fin d'année 2023